



Birmania & Co Mag

infos + histoires + conseils + pubs ...

www.birmania-and-co.com

| n°77

Sacré de Birmanie :

Génétique de la dilution

Génétique :

*Les secrets de l'hérédité
canine et féline*

Informatif :

*Formation
La truffe*

Le Sacré de Birmanie :
Le cinnamon et fawn

Lois et décret:

*BASTET et le nouvel arrêté
Loi sur l'élevage
Nouvel arrêté du 19/6/2025*

Comportement :

Idées reçues 2e partie

Poème :

L'écume de mes jours



Prix public : 7 €

Octobre 2025

Editorial

Sommaire

○ La lettre de la présidente	page 3
○ Du côté birman : génétique de la dilution	page 6
○ Du côté photos cinnamon et fawn	page 8
○ Du côté BASTET et le nouvel arrêté	page 19
○ Du côté loi sur l'élevage	page 25
○ Du côté nouvel arrêté du 19/6/2025	page 27
○ Du côté boutique birmania shop	page 35
○ Du côté génétique :	
Les secrets de l'hérédité canine & féline	page 39
○ Du côté formation	page 42
○ Du côté comportement :	
Idées reçues (2 ^e partie)	page 48
○ Du côté abécédaire : la truffe	page 51
○ Du côté poème : l'écume de mes jours	page 53



BIRMANIA and CO N°77– Octobre 2025

Edité par
BIRMANIA AND CO Mag

Siège social :
Le Bois de l'Épot
18360 SAINT VITTE
Tel : 06.61.87.48.53

Présidente : RICHARD Florence
Secrétaire :
LE BARH – THOPART Karine
Trésorière : FETU-BONNET Audrey

Déclaration JO : 20060022-1568

Directeur magazine :
TEISSEIRE Thierry

Prix au numéro : 7 euros

Rédaction :
Rédacteur en chef :
RICHARD Florence
Ont collaboré à ce numéro :
RICHARD Florence
BONNET Marie-Hélène
TEISSEIRE Thierry
MERCIER Claudine
BRISSEON Alyse
HUBERT Véronique
MORCEL Elisabeth
BOUCHER Bernard

Et tous ceux que j'ai oublié de nommer mais qui m'ont fourni notamment des photographies.

Site internet :
<https://www.birmania-and-co.com>

Photo couverture :
ATLAS DU CLAN DE
MAVY, sacré de birmanie fawn
point 2 mois, né chez Laurie
Tassy

E-mail :
association@birmania-and-co.com

La reproduction totale ou partielle des articles publiés dans le bulletin de birmania and co est interdite sans l'accord écrit par le bureau de l'association Birmania and Co.

Dépôt légal : ISSN 1953-1583

Copyright déposé.

○ La lettre de la Présidente,

Avec Marie Hélène Bonnet sur la table du Manoir, nous avons écrit les statuts de B&Co et c'est là que l'aventure a commencé. Cette aventure où nous voulions un club de race qui nous corresponde, où nous voulions de l'information, du concret, du partage, de la passion.

19 ans où je suis toujours là et fidèle à moi-même car il faut protéger le sacré de birmanie, le garder tel qu'il doit être, sans dévier du standard et il faut partager nos savoirs pour tous les chats, quelque-soit leur race.

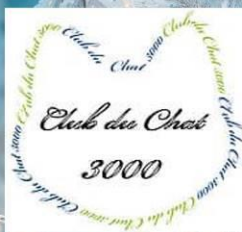
Je réponds toujours au niveau législation quand un éleveur ou un particulier a un problème et par expérience sur les appels que je reçois je peux voir que cela sert à plusieurs, donc j'en suis un peu fière. L'élevage c'est le partage, notre association est une passion mais surtout une aide réciproque et avec le nouvel arrêté certains ne savent plus où ils en sont.

Merci à tous, par vos adhésions, de faire vivre notre association et que nous partagions notre passion : le chat de race. De plus, vos adhésions permettent une représentativité au LOOF.

Vous pourrez trouver nos magazines en pdf sur notre site dans association, nos magazines (avec un lien paypal) et sur le formulaire d'inscription, vous avez le lien des différentes cotisations (éleveur, particulier) par paypal ; bien sûr toujours possibilité de payer par chèque ou virement. Pour que notre magazine puisse continuer, nous sommes à la recherche d'articles pour l'égayer et le rendre le plus informatif possible. Nous vous informons au fil des magazines sur les nouveaux tests disponibles, les résumés sur les maladies, les informations du LOOF etc... tout en vous informant régulièrement par mail et sur notre groupe Facebook car l'information est notre force.

Toujours notre boutique avec l'association birmania-mag qui gère le magazine et qui a re-ouvert la boutique virtuelle birmania-shop vous présente des articles chats et autres en résine époxy. Une boutique en ligne a vue le jour fin février 2025, des prix pour les adhérents et notre groupe FB Birmania Shop. www.birmania-shop.com





Exposition de Cambrai

Palais des Grottes

Spéciale d'Elevage

Samedi 14 Février 2026

Organisée par Birmania and Co





<https://www.dodosdouilletts.com/>



Du côté génétique birman :

La dilution chez le sacré de birmanie :

Le gène responsable de la dilution de la mélanine chez le Sacré de Birmanie, comme chez les autres races de chats, est le gène MLPH (*Melanophilin*).

Détails du gène MLPH :

- Nom : MLPH (*Melanophilin*)
- Localisation : autosomique (non lié au sexe)
-
- Fonction : impliqué dans le transport des granules de mélanine (mélanosomes) dans les cellules pigmentaires.
-
- Effet de mutation : une mutation récessive dans ce gène provoque une mauvaise distribution de la mélanine, ce qui rend la couleur des poils plus claire → on parle de dilution.

Allèles du gène de dilution :

- D : allèle dominant = non dilué
-
- d : allèle récessif = dilué
-

 Pour qu'un chat exprime une couleur diluée, il doit avoir le génotype d/d (homozygote récessif).

Exemples de couleurs diluées chez le Sacré de Birmanie :

Le Sacré de Birmanie possède toujours le gène cs/cs (colorpoint), donc la couleur n'est visible que sur les extrémités (points : face, oreilles, queue, pattes).

Couleur non diluée	Couleur diluée	Nom de la robe diluée
Seal (noir)	Blue	Blue Point
Chocolat	Lilac	Lilac Point
Red	Crème	Cream Point
Cinnamon	Fawn	Fawn point

✓ Conclusion :

Pour qu'un Sacré de Birmanie ait une couleur diluée, il doit avoir :

- Le génotype cs/cs (pour le patron colorpoint)
-
- Le génotype d/d (pour la dilution, mutation du gène MLPH)



Boutique artisanale de produits à base de parfums de Grasse

**10% de réduction* pour les membres de
Birmania & Co !**

*Hors pack

Retrouve nous ici !



<https://www.facebook.com/share/CnVhiffRNaHy5AwN/>

Du côté couleur cinnamon et fawn

Reconnaissance LOOF

- Le LOOF reconnaît officiellement depuis plusieurs années les couleurs cinnamon et fawn chez le Sacré de Birmanie. Ces chats peuvent participer aux expositions, concourir pour des titres et des best in show LOOF.

Génétiques et définitions

- **Cinnamon (cannelle)** est un allèle très récessif du locus **B** (gène brown/light, bl). Il produit une robe brun chaud, plus claire que le chocolat.
- **Fawn** est la forme diluée du cinnamon : cinnamon + dilution (gène **d** homozygote récessif), créant un beige rosé très clair sur les points

Génotypes requis

Le gène déterminant la couleur noire est le gène B (Black ou seal chez le Sacré de Birmanie). Le gène B a subi plusieurs mutations en :

- b (brown) donnant la couleur chocolat
- bl (brown light) donnant la couleur cinnamon (cannelle).

Dans la sélection du cinnamon, il est essentiel de se rappeler que bl (cinnamon) est récessif par rapport à b (chocolat) qui lui-même est récessif par rapport à B (seal).

Ainsi, un chat seal peut être porteur de chocolat ou de cinnamon (ou aucun des deux).

Un chat chocolat peut être porteur de cinnamon (ou pas).

Un chat cinnamon ne peut être porteur de seal ou de chocolat, mais les deux couleurs pourront s'exprimer en fonction du mariage fait.

Pour obtenir un chat cinnamon, il faut impérativement que les deux parents soient au moins porteurs de cinnamon.

La dilution du cinnamon (cannelle) est le fawn (faon).

ATLAS DU CLAN DE MAVY né chez Laurie Tassy
Fawn point , 2 mois





Arès de la tendresse sacré, âgé de 7 mois , couleur fawn silver tabby point, propriétaire Milville Audrey.



Wolverine de la tendresse sacré, âgé de 1 an et demi, couleur fawn silver tabby point, propriétaire Milville Audrey



Yelena de la tendresse sacré, âgé de 1 an, couleur fawn silver tabby point, propriétaire Milville Audrey

Ziva du saint herbot femelle fawn tortie silver tabby point 8 mois



Néron de l'orchidée étoilé
cinnamon smoke point.
De ses 15 jours au CGA 2025 soit 7 ans ½



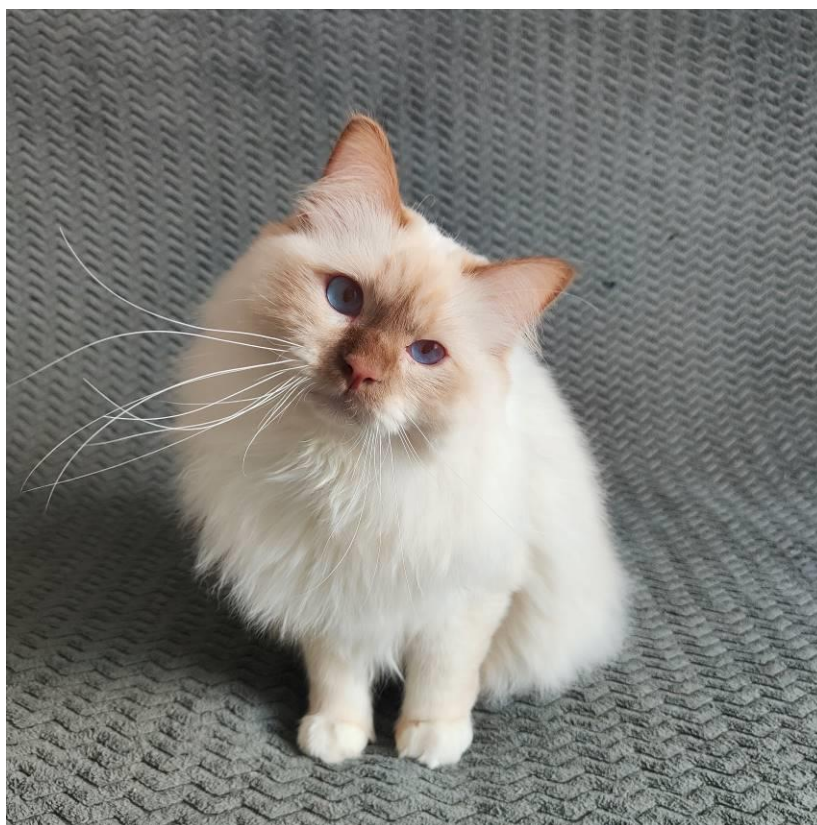
Néron de l'orchidée étoilé
cinnamon smoke point.
De ses 15 jours au CGA 2025 soit 7 ans ½



Néron de l'orchidée étoilé
cinnamon smoke point.
De ses 15 jours au CGA 2025 soit 7 ans ½









code réduction dans la
partie privée du site
Birmania



BIENVENUE DANS NOTRE UNIVERS DESIGN !

Chez Homycat, nous créons des accessoires pour chats alliant design,
éco-responsabilité et confort absolu pour vos petits compagnons.

Chaque produit est innovant, fabriqué en France, pensé pour le bien-être des chats et
durer dans le temps, tout en s'intégrant parfaitement à votre décoration intérieure.

Voici quelques produits que les chats s'arrachent

NOUVEAUTÉ



4,78/5 (Plus de 1200 avis)

WWW.HOMYCAT.COM

DU CÔTÉ BASTET ET LE NOUVEL ARRÊTE :

Par Bernard BOUCHER

L'idée de BASTET est née de l'action d'un homme politique intéressant mais prématurément disparu : Loïc Dombreval et du temps qui passe.

Disparu de la vie politique, cela va sans dire.

Le temps en passant, a changé les données du problème.

La « PPL Dombreval » de 2021 avait pour but la montée en puissance du concept de « bien-être animal » avec comme action principale, les chiens, les chats et les chevaux.

Le président et le vice-président du LOOF de l'époque ont donc représenté les intérêts de nos éleveurs félins à travers les actions du LOOF.

Suite aux entretiens avec les gens de la rue de Varenne, il est apparu que les conditions de l'arrêté de 2014 serait bientôt de l'histoire ancienne.

La Commission des Eleveurs du LOOF a alors planché sur le sujet des éleveurs dérogataires. Comment les aider, les former, les informer et les accompagner vers une montée en compétence devenue incontournable.

Il est ressorti des diverses réunions un projet de site internet de services au éleveurs.

En réponse aux questions de qualité disparates des annonces de chatons , chaque éleveur avait sa page avec ses reproducteurs et ses annonces de chatons.

Les éléments publiés étaient certifiés par la provenance directe de la base de donnée du LOOF.

Cela aurait pu être la fin des annonce de chatons sur le bon coin.

A la question du député Dombreval : « que faites-vous de vos retraités ? » une réponse fût apporté au travers du concept de « rehoming » (remplacement).

Sur sa page personnelle, chaque éleveur était en possibilité de proposer un retraité d'élevage à l'adoption.

Une action était envisagée pour apporter un soutien aux animaux d'éleveurs décédés prématurément. Nous avons eu plusieurs cas de chats à replacer d'urgence suite à décès ou grave maladie. Les dons étaient acceptés et défiscalisés afin que cette option ne soit pas une charge sur les finances du LOOF

Dans la comptabilité du LOOF , il existe une ligne « dons », cela peut paraître cocasse. Étonnamment, elle est toujours à zéro...

Le site projeté prenait en compte la formation et l'accompagnement des éleveurs dérogataires car déjà, en 2021, il était patent que leur situation devenait difficile.

Au vu de la faible rentabilité de l'exercice une aide à la comptabilité était prévue.

Un fichier de comptabilité simplifié a été validé et une comptable était prévue pour aider aux diverses questions d'affectation des montants litigieux.

Les finances étaient largement disponibles alors.

Le site vétuste, en réfection, ne permettait pas la réalisation immédiate.

Un projet fut présenté à l'assemblée générale du LOOF de 2021.

Après la prise de pouvoir de la « nouvelle équipe », tout ceci fut enterré.

Étonnamment, la nouvelle responsable de la Commission des éleveurs n'a plus rien trouvé des travaux réalisés.

Devant l'abandon total des projets et de leur financement, d'anciens membres de la Commission des éleveurs ont créé BASTET.

<https://www.bastet-asso.org/>

Les projets abandonnés ont été repris par l'Association BASTET.

Nous avons pris contact avec des responsables politiques afin de défendre les intérêts de l'Élevage Français au travers des élevages en milieu familial et/ou dérogataires. Un des buts alors était de faire évoluer la législation vers une cession à 3 mois minimum pour les chatons et la suppression de l'appellation « chat de type » pour les chats sans pedigree. Cela n'a pas encore abouti.

Un contact nous a permis d'avoir les documents de travail du projet de nouvel arrêté ministériel du 19 juin.

La présentation des divers problèmes soulevés par ce projet était parfaitement analysée dans le document présenté par les représentants du LOOF.

Le manque de détermination d'une part et l'influence des autres participants a fait qu'aucun des arguments présentés n'a été retenu.

Les intérêts de l'Élevage Français étaient principalement représentés par un syndicat d'éleveur canin. Leur peu d'intérêt pour l'élevage en milieu familial et/ou dérogatoire les a amenés à pousser les options au pire afin de favoriser les plus gros élevages.

Les associations de protection animale ont fait leur job en crachant sur l'Élevage, c'est ce qu'ils font le mieux.

Leur mot d'ordre reste : « adoptez, n'achetez pas ». Leurs finances sont élogieuses sur le sujet.

Du côté des associations de vétérinaires, peu de choses étaient à attendre...

La présentation de l'arrêté pour la présentation sur Youtube organisée par les services du LOOF était assez cocasse pour ceux qui savent lire.

Je vous conseille le visionnage de ce morceau d'anthologie.

<https://www.youtube.com/watch?v=rbZ3Wfd-ess>

Globalement, il en ressort que tout va bien et que rien ne change.

On peut toujours mettre les mâles dans la salle de bain faire naître les chatons sur son lit.

Les reproducteurs peuvent se prélasser sur les fauteuils.

Le tout sur un parquet ciré...

Et ben non, on ne peut pas.

L'illustration la plus simple reste l'obligation d'isoler les femelles huit jours avant la mise bas.
On fait comment pour les naissances sur le lit ?

Le propos de l'intervenante était que les inspecteurs de la DDPP étaient bienveillants.

Et bien non, leur mission est d'appliquer les textes. Il est difficile de leur reprocher.

Cela se situe comment en matière de bien-être animal ?

On la sépare de ses copains et c'est normal ?

Huit jours ?

Le problème des fauteuils est très intellectuel.

On peut laisser ses reproducteurs (on n'est pas censé avoir de retraité, on est un élevage scrogneugneu) se prélasser sur les fauteuils, ce n'est pas un problème.

C'est même encouragé au titre de l'« enrichissement du milieu »
Il reste que toutes les surfaces doivent être aisément nettoyable et désinfectables.
Le problème est qu'il est dans la nature d'un fauteuil d'en être un, fauteuil...

On le nettoie et désinfecte comment ?

Il est certainement possible d'élever dans son appartement.

Sauf que...

Sauf que, les surfaces d'un élevage doivent être nettoyable et désinfectables (comme les fauteuils...) les interstices des carrelages ne sont pas bienvenus.

Les joints sont des nids à bactéries.

Le sol idéal reste le Taralay, comme à l'hôpital.

C'est un revêtement parfait, il se soude, ainsi, plus de détestables interstices.

Dans les diverses joyeusetés, il y a un registre supplémentaire.

Ce n'est jamais que le quatrième.

Il va falloir faire des autocontrôles.

Les auto-contrôle, c'est très simple.

C'est juste ce que vous faites tous les jours en les regardant ou en les caressant. La différence, c'est que maintenant, il va falloir faire de la prose pour remplir ce registre en décrivant de quelle façon en caressant minette vous avez trouvé ... rien, C'est la grande différence avec le registre de santé.

Sur le premier, on note ce qu'on n'a pas vu, sur le deuxième, on note les problèmes existants.-

Il ne faut pas négliger les « pistes de progression »

Il ne faut pas perdre de vue que la bonne santé n'est qu'un état provisoire.

Votre registre des entrées /sorties sera bientôt pris en charge par l'I-cad au travers de sa BNO.

Si vous aviez (comme moi) l'habitude de tenir cela sur un fichier Excel, c'est plié.

Pourtant, sur Excel, c'est bien, on peut faire des statistiques.

Non, c'est pas bien !

Vos quatre registres doivent être tenus à jour dans les 72 heures. Maintenant, vous pouvez être fiers, vous voici devenus une véritable entreprise de production de félins domestiques.

Comme vous êtes une belle entreprise, il vous faudra vous procurer de jolis extincteurs. De plus, il vous faudra un contrat d'entretien pour ceux-ci (c'est tous les ans) L'arrêté ministériel ne prévoit pas la quantité nécessaire.

BASTET devant cette avalanche de charges nouvelles et indispensables a envoyé divers courriers à des députés, sénateurs, et personnalités de l'audiovisuel en charge de nos problèmes. Ils ont tous reçu nos doléances.

Certains ont répondu, d'autre pas.

Après deux mails au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, nous avons envoyé un courrier recommandé pour faire suspendre l'application de cet arrêté.

Nous sommes actuellement en attente de réponse.

BASTET a mis une pétition en ligne. Elle a reçu à ce jour, près de 1600 signatures.

Change.org · La plateforme mondiale pour le changement

Nous espérons pouvoir porter la parole des plus de 75% des éleveurs Français qui font naître leurs chatons dans des conditions non-réglementaires (ce n'est pas bien) afin de pouvoir céder des chatons aptes à rendre heureuses les familles d'adoptants.

Parce qu'il faut bien voir de quoi on parle.

Un chaton issu d'une ferme d'élevage n'a pas le comportement d'un chaton issu d'un élevage « en milieu familial », personne n'en disconvient.

La recommandation du Conseil de l'Europe qui a été la base de cet arrêté ministériel, a bien prévu ce cas.

Le 14^{ème} amendement de des recommandations européennes prévoit ce qui suit :
Le présent règlement devrait exempter les propriétaires d'animaux de compagnie qui détiennent plusieurs chiens ou chats et dont le nombre de portées produites est inférieur à un certain seuil.

Dans le cas contraire, ces propriétaires d'animaux de compagnie se verraient soumis aux exigences correspondantes du présent règlement et feraient ainsi l'objet d'un traitement disproportionné. Les chats errants, qui vivent en liberté et qui contrôlent les populations de rongeurs, font depuis longtemps partie de cet équilibre rural et jouent un rôle fonctionnel et symbiotique dans les exploitations agricoles. Il convient de tenir dûment compte des zones rurales et reculées, où l'accès aux services vétérinaires et aux infrastructures de mise en conformité peut être limité, ainsi que de la nécessité d'éviter d'imposer une charge disproportionnée aux agriculteurs et aux petits éleveurs.

Comme à son habitude, notre belle administration a fait au mieux, donc au pire...

La mission de l'Association BASTET est de faciliter par tous les moyens à sa disposition, la reconnaissance de la façon d'élever « en milieu familial ».

Tout sera fait afin d'aider les éleveurs préférant ce modèle d'élevage. Faires de beaux et bons chatons, prenez soins de vos reproducteurs.

C'est toute votre mission.

Les propriétaires vous en remercieront (peut-être) et vous serez fiers de vos chatons. La satisfaction du travail bien fait est une valeur du 20ème siècle...
Il faut faire en sorte que cette valeur soit encore d'actualité au 21ème.

Nous remercions Bernard Boucher pour cet article et nous sommes de tout cœur avec lui suite au décès de sa femme. Encore toutes nos condoléances.



PENSION / GARDE
Secteur Orléans, Chartres, Etampes, A10 sortie 12



 **09 52 05 81 19**
 Moustaches.club 
 Moustaches-club.fr

Chambre individuelle
Parc extérieur individuel
Service tout compris
100% chat

El Aurore Chaux, 4 Id Villecotin 28140 Tillay-Le-Péneux - R.C.S. Chartres A 948 105 424

<https://moustaches-club.fr/>









PRASKA
QUALITY CAT LIFE

 praska.shop
 Praska.shop

VISITEZ NOTRE BOUTIQUE
WWW.PRASKA.SHOP

Du côté lois sur l'élevage :

Rappel des lois sur l'élevage de chats de race



Par Marie-Hélène BONNET

L'affixe est personnel et non cessible.

L'affixe est le nom de l'élevage, il est attribué à une personne par un organisme officiel (le LOOF en France) et est strictement personnel. Il ne peut en aucun cas être prêté, loué ou cédé. Il est lié à son propriétaire, et seul ce dernier est autorisé à l'utiliser.

L'affixe est le lieu de vie de la chatte reproductrice.

La chatte qui donne naissance à une portée sous un affixe donné doit obligatoirement être la propriété légale de la personne titulaire de cet affixe. De plus, la chatte et les chatons doivent vivre au domicile du titulaire de l'affixe, qui est le lieu déclaré comme siège social de l'élevage.

Fermage et autres pratiques interdites :

Le fermage, qui consiste à confier un chat reproducteur (mâle ou femelle) à un tiers pour qu'il s'en occupe et l'utilise pour la reproduction sous un affixe qui n'est pas le sien, est une pratique illégale.

Elle va à l'encontre de la législation sur l'élevage et de la notion d'affixe personnel. Les contrats de fermage sont donc nuls et sans valeur juridique.

Le propriétaire du chat :

Le propriétaire légal d'un chat est la personne dont le nom est inscrit sur le contrat de vente (propriétaire) et le document d'identification de l'animal, délivré par l'ICAD (Identification des Carnivores Domestiques) est le détenteur. C'est la seule preuve de propriété reconnue par la loi. (Le fermage étant interdit le détenteur est obligatoirement le propriétaire).

Ces points sont essentiels pour assurer un élevage responsable et conforme à la loi, garantissant le bien-être animal et la traçabilité des lignées. Ceci pour aider les membres de Birmania à mieux comprendre leurs obligations légales et à éviter les pratiques illicites.

Pour info suivant arrêté du 19 juin 2025 :

Article 26

I. - Un éleveur ne peut commercialiser que les produits issus de son propre élevage. Il est **le détenteur** des femelles reproductrices et des portées qu'il élève **dans son établissement** d'élevage, et qui sont identifiées à son nom ou à la raison sociale de l'élevage.

Toute portée issue d'une femelle détenue par un tiers, y compris dans le cadre d'un contrat avec l'élevage, ne peut être considérée comme issue de l'élevage.

II. - S'il pratique en complément de son élevage une activité d'achat pour la revente d'animaux, cette activité s'exerce dans un établissement conforme au présent arrêté et distinct de l'élevage. Pour ces animaux qui n'ont fait que transiter par l'établissement, le négociant ne peut se prétendre éleveur des animaux qu'il commercialise.

Du côté nouvel arrêté du 19 juin 2025 :

Élevage de chiens et de chats : quelle est la réglementation ?

Modification des règles sanitaires et de protection animale auxquelles doivent satisfaire les éleveurs de chats ou de chiens

Un [arrêté du 19 juin 2025](#) modifie les règles sanitaires et de protection animale applicables notamment aux éleveurs de chiens et de chats.

L'article 26 - VI prévoit la mise en place, à partir du 2 janvier 2026, d'un document recensant pour chaque femelle reproductrice les dates des événements concernant sa reproduction.

L'article 8 prévoit, à partir du 1^{er} janvier 2029, une modification des informations portées au registre des entrées et sorties.

L'article 10 prévoit la transmission d'informations relatives au suivi sanitaire des chiens et des chats à l'Icad à partir du 1^{er} janvier 2027.

Tous les autres articles sont applicables de suite.

L'élevage de chiens ou de chats est l'activité consistant à **détenir au moins 1 femelle reproductrice** et à **vendre au moins 1 chiot ou 1 chaton** né de cette femelle. Toute personne qui exerce cette activité est un **éleveur professionnel** et est soumis à un **ensemble d'obligations** que nous vous présentons.

À savoir :

En tant que particulier, **vous ne pouvez pas vendre** un chiot ou un chaton né d'une femelle que vous détenez. **Vous êtes automatiquement considéré comme un éleveur** et devez en conséquence vous soumettre aux **mêmes obligations**.

Les déclarations que vous devez accomplir, **avant toute vente d'animal**, varient selon que vous vendez **une seule portée par an et par foyer fiscal** ou **plus d'une portée par an**.

Vente d'une seule portée par an :

Les déclarations que vous devez accomplir, avant toute vente d'animal, varient selon que vous remplissez ou non les conditions suivantes :

- Vous élevez uniquement des chiens ou des chats de race que vous inscrivez aux livres généalogiques ([LOF - Livre des Origines Français](#) - ou [LOOF- Livre Officiel des Origines Félines](#))
- Et vous déclarez aux livres généalogiques toutes les portées issues des chiens ou chats que vous détenez et chaque portée a un numéro spécifique.

Vente de plusieurs portées par an :

Vous devez **déclarer la création de votre élevage à la chambre d'agriculture.**

Pour cela, vous devez déposer un dossier de déclaration de création d'une entreprise agricole auprès du guichet électronique des formalités d'entreprises.

[Guichet des formalités des entreprises](#)

À la suite de cette déclaration, votre élevage est inscrit au répertoire Sirene et vous recevez un numéro Siren et un numéro Siret.

Vous devez **vous déclarer à la DDPP ou la DDETSPP du département** dans lequel va se trouver votre établissement d'élevage **au moins 30 jours avant toute vente d'animal.** Pour faire cette déclaration en préfecture, vous devez disposer du numéro Siret de votre établissement d'élevage.

La déclaration s'effectue en ligne ou par courrier.

Vous devez joindre à votre déclaration le formulaire de désignation de votre vétérinaire sanitaire.

Si vous effectuez votre déclaration en ligne, vous devez le scanner ou le photographier et le joindre à votre déclaration.

Si vous effectuez votre déclaration par courrier, vous devez le joindre à votre formulaire de déclaration d'activité.

L'absence de déclaration à la chambre d'agriculture ou à la DDPP ou la DDETSPP est puni de 30 000 € d'amende.

Vous devez vous déclarer en tant qu'éleveur au fichier national d'identification des carnivores domestique (Icad).

Base nationale des opérateurs - Chiens, chats et furets

L'Icad vous délivre un récépissé de déclaration.

La déclaration doit être renouvelée à l'occasion des événements suivants :

- Changement de responsable de l'établissement d'élevage
- Modification de la nature de votre activité
- Changement des espèces détenues
- Toute modification substantielle des conditions d'hébergement des animaux (y compris changement de vétérinaire sanitaire).
-

Vous devez également **déclarer à l'Icad toutes les informations suivantes** :

- Capacités d'accueil de vos locaux d'élevage et nombre d'animaux détenus, par espèce, dans ces locaux
- Motif d'entrée et provenance de chaque chien ou chat détenu
- Motif de sortie de votre établissement d'élevage et destination de chaque chien ou chat
- État général au moment de son entrée et de sa sortie de vos locaux d'élevage et certificat vétérinaire pour chaque chien ou chat
- Toute information relative à une suspicion ou une infection de rage
- Statut vis-à-vis de la stérilisation de chaque chien ou chat.

Désignation d'un vétérinaire sanitaire

Vous devez **désigner un [vétérinaire sanitaire](#)**. La déclaration s'effectue au moyen du formulaire cerfa n°15983 :

Désignation du vétérinaire sanitaire par le détenteur d'animaux

Cette déclaration est à envoyer à la DDPP ou la DDETSPP du département du lieu d'élevage :

Où s'adresser ?

Quelle est votre ville ou code postal ? Exemple : Sainte-Cécile-les-Vignes ou 95200

Règlement sanitaire

Vous devez **établir, en collaboration avec votre vétérinaire sanitaire, un règlement sanitaire** pour préserver la santé et le bien-être des animaux ainsi que la santé publique et, s'il y a lieu, l'hygiène de votre personnel.

Le règlement sanitaire comprend au minimum :

- Un plan de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel
- Les règles d'hygiène à respecter par le personnel ou le public
- Les procédures d'entretien et de soins des animaux incluant la surveillance sanitaire, la prophylaxie, et les mesures à prendre en cas de survenue d'un événement sanitaire
- La procédure et la durée de quarantaine prévues pour les animaux nouvellement introduits et d'apparence saine.
-

Le règlement sanitaire fait l'objet d'une révision si nécessaire, en collaboration avec le vétérinaire sanitaire.

Vous veillez à ce que votre personnel dispose des moyens et de la formation nécessaires pour appliquer ce règlement.

Tous vos locaux, installations, équipements et matériel employé pour les soins aux animaux sont maintenus en parfait état d'entretien et de propreté.

Le circuit de nettoyage doit être organisé de manière à séparer les flux propres et sales.

Le plan de nettoyage et de désinfection prévoit, pour chacun des équipements et les différentes parties des locaux :

- La fréquence des différentes opérations de nettoyage et de désinfection
- Le mode opératoire précis comportant notamment, pour chaque produit utilisé, la dilution, la température d'utilisation, le temps d'application et la nécessité d'un rinçage éventuel
- Le responsable des opérations de nettoyage et de désinfection pour chaque secteur.

Ce plan de nettoyage et de désinfection comprend également la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts. Lorsque c'est possible, les méthodes répulsives sont privilégiées, ainsi que les méthodes de trappage sans destruction des populations.

Vous devez faire procéder au moins 2 fois par an à une visite des locaux par le vétérinaire sanitaire.

Toutefois, si vous êtes éleveur de chiens détenant moins de 10 chiens âgés de plus de 4 mois ou **éleveur de chats détenant moins de 10 chats âgés de plus de 4 mois, vous pouvez faire procéder à une seule visite de vos locaux par an par le vétérinaire sanitaire, en l'absence de dysfonctionnement nuisible aux animaux.**

Surveillance sanitaire

Vous devez informer sans délai le vétérinaire sanitaire de toute mortalité anormale ou de toute morbidité répétée des animaux.

Si vous apprenez qu'un animal que vous avez détenu est atteint d'une maladie contagieuse pouvant justifier une demande d'annulation de la vente par l'acheteur, vous devez en informer dans les meilleurs délais les personnes ayant acheté un animal ayant été en contact avec l'animal malade.

Les maladies constituant des *vices rédhibitoires* pouvant justifier une demande d'annulation de la vente sont les suivantes :

Pour l'espèce canine :

- La maladie de Carré
- L'hépatite contagieuse (maladie de Rubarth)
- La parvovirose canine
- La dysplasie coxofémorale ; pour les animaux vendus avant l'âge d'un an, les résultats de tous les examens radiographiques pratiqués jusqu'à cet âge sont pris en compte pour demander l'annulation de la vente
- L'ectopie testiculaire pour les animaux âgés de plus de 6 mois
- L'atrophie rétinienne.
-

Pour l'espèce féline :

- La leucopénie infectieuse
- La péritonite infectieuse féline
- L'infection par le virus leucémogène félin
- L'infection par le virus de l'immuno-dépression.

Cette information est inscrite au registre de suivi sanitaire et de santé des animaux.

Registre de suivi sanitaire et de santé des animaux

Vous devez tenir à jour et être en mesure de présenter à toute réquisition des services vétérinaires un registre de suivi sanitaire et de santé des animaux.

Ce registre comporte notamment des informations sur les animaux malades ou blessés, les comptes rendus des visites de votre vétérinaire sanitaire, ses propositions de modification du règlement sanitaire.

Le registre de suivi sanitaire et de santé des animaux comporte les informations relatives à l'état de santé des animaux, aux soins et aux interventions vétérinaires réalisées.

Il comporte les informations suivantes pour chaque animal :

- Espèce
- Sexe
- Nom
- Numéro d'identification
- Description (notamment race ou type racial, couleur de la robe, signes particuliers s'il y a lieu)
- Date de naissance.
-

Le registre comporte également les informations complémentaires suivantes :

- État général d'un animal à son entrée et sa sortie de l'établissement
- Copie du certificat vétérinaire, ou référence des certificats sanitaires s'ils sont classés dans un classeur spécifique, accessible sur demande des agents de contrôle
- Copie de l'évaluation comportementale
- Comptes rendus des visites du vétérinaire sanitaire, signés par le vétérinaire sanitaire
- Propositions de modification du règlement sanitaire, signées par le vétérinaire sanitaire
- Ordonnances vétérinaires correspondant aux médicaments prescrits par un vétérinaire ou numéro des ordonnances si elles sont classées dans un classeur spécifique, accessible sur demande des agents de contrôle
- Isolement d'un animal pour raison sanitaire et justification
- Hébergement individuel d'un animal pour raison comportementale et justification
- Vaccinations et autres traitements prophylactiques
- Commémoratifs, symptômes, examens complémentaires, diagnostic, traitements médicaux
- Renvoi éventuel à des fiches individuelles de suivi de soins
- Suspicion d'infection ou infection par une maladie réglementée
- Déclaration d'un vice rédhibitoire, y compris en cas de signalement après vente
- Opérations chirurgicales dont stérilisation et césarienne
- Absence de contre-indication à la gestation
- Cause de la mort d'un animal
- Motif d'une euthanasie
- Compte rendu d'une autopsie signé par le vétérinaire qui l'a réalisée
- Réforme d'un animal et, éventuellement, attestation de contre-indication à la stérilisation avant réforme signée par le vétérinaire
- Inaptitude à une activité de dressage ou de présentation au public.

Si vous choisissez d'utiliser d'autres moyens que le support papier, informatiques notamment, pour tenir votre registre de suivi sanitaire et de santé, ces moyens doivent offrir des garanties de contrôle équivalentes au support papier.

Une version informatique non modifiable, numérotée et datée, doit être créée et sauvegardée chaque semestre. S'il y a lieu, une version papier doit pouvoir être imprimée à la demande des agents de contrôle.

Tout volume du registre doit être conservé pendant 3 ans à partir de la dernière inscription qui y a été portée.

En cas de surmortalité apparente dans le registre des entrées et sorties, les raisons de cette surmortalité sont étudiées et consignées dans le registre de suivi sanitaire et de santé des animaux.

Des actions correctives et préventives validées par un vétérinaire sont mises en place afin d'éviter de reproduire cette surmortalité.

Les actions correctives et préventives mises en place sont consignées dans le registre de suivi sanitaire et de santé des animaux et visées par le vétérinaire sanitaire.

.....

Un éleveur de chien ou de chat doit-il cotiser à la MSA ?

Si vous détenez 1 seule femelle reproductrice, vous n'avez aucune cotisation à payer.

Si vous détenez de 2 à 7 femelles reproductrices, vous devez payer une [cotisation de solidarité](#).

À partir de 8 femelles reproductrices, vous pouvez être affilié au régime de protection sociale agricole en tant que chef d'exploitation.

C'est juste un petit résumé de cet arrêté que vous devriez lire. Lien plus haut.



<https://www.sallyetcie.com/>

www.noreva.com

<https://www.lesdodosdepatchou.com/>



Du côté boutique birmania-shop :



Les envois se feront en mondial relay ou locker pour éviter des frais plus importants ou par la poste. 10 % pour les membres de B&Co

Vous êtes intéressé : m'envoyer par FB ou mail association@birmania-and-co.com la photo et couleur. Possibilité de faire des cadeaux pour les expositions ou autres cadeaux. Un petit cadeau dans chaque colis ❤️ <https://birmania-shop.com> (notre nouvelle boutique)

Facture (sans TVA) possible.

Quelques articles :





Pensez à vos cadeaux de Noël

CAT TOYS PARADISE

Plumeaux & Cie

(par la Chatterie « Les Saphirs Éternels de Lao-Tsun »)



Cat Toys Paradise - Plumeaux & Cie

Par la chatterie "Les Saphirs Éternels de Lao-Tsun"

*Fabrication artisanale de jouets, kits chatons, coussins, matériel
d'exposition, ...*

Personnalisation

Tél. +32 477 22 26 17

E-mail: saphirs.laotsun@hotmail.com

Facebook: <https://www.facebook.com/cat.toys.paradise>



TVA: BE.0542.578.705

LE NOUVEAU
CHAT DE RACE
Conseils d'élevage et abrégé de génétique de la robe
Troisième édition

ALYSE BRISSON



<https://dogsmc.com/produit/le-nouveau-chat-de-race/>

Du côté livre génétique :

Découvrez **LES SECRETS DE L'HEREDITE CANINE ET FELINE** et transformez votre élevage ! 🧐

Pour seulement 27€, plongez dans un univers fascinant où la science et la passion se rencontrent. 💪

Notre ebook "De l'ADN à la sélection simplifiée : le BA-BA de l'hérédité canine et féline" vous dévoile les clés pour :

- Maîtriser les bases de la génétique et comprendre les mécanismes de transmission des gènes.
- Sélectionner les meilleurs reproducteurs pour améliorer la santé et le tempérament de vos animaux.
- Anticiper les caractéristiques de vos futures portées et optimiser vos lignées.
- Développer votre propre stratégie de sélection et devenir un éleveur renommé.

Rédigé par des passionnés d'élevage et de sélection, cet ebook est un condensé de connaissances pratiques et accessibles, illustré de schémas et d'exemples concrets. 🧡

Ne laissez plus le hasard guider vos choix ! Investissez dans l'avenir de votre élevage et offrez à vos animaux un patrimoine génétique d'exception.

Pour seulement 27€, cet ebook est bien plus qu'un livre : c'est un outil indispensable pour tous les éleveurs passionnés qui souhaitent faire la différence.

N'attendez plus, commandez votre ebook et ses 4 BONUS dès maintenant et rejoignez la communauté des éleveurs éclairés !

<https://verosheltie.systeme.io/tome-1-selectio-lheredite>

A bientôt pour les Tomes 2 et 3 ! 😊





BY MADEMOISELLE CLARA

(Couture pour chats mais pas que...)

Crée divers objets personnalisables pour chat
(broderie, vinyle thermocollant, sublimation...)

Paniers, couvertures, tapis, jouets, pochette santé...

Venez nous rejoindre sur Facebook et Instagram

FB: @bymelleclara2.0

Instagram: @by_mademoiselle_clara





Claudine
Bougain

Artiste

Peintre

Animalier

06 34 23 81 49

claudinebougain@wanadoo.fr

Du côté formation :



ASBE FORMATION

TU COTISES À LA MSA ?

ALORS TU AS PEUT-ÊTRE

3 000€

DE FORMATION...

que tu es en train de laisser filer.

On t'explique tout





● LA RÉALITÉ :

- ☞ Si tu verses au moins 79€/an à la MSA, tu cotises à VIVEA.
- ☞ Et tu as droit à jusqu'à 3000€ par an pour financer TA formation pro.
- ☞ Si tu n'en fais rien... ce budget part ailleurs. Et tu recommences à zéro l'année suivante.

💸 **CHAQUE ANNÉE, DES CENTAINES DE PROS NE RÉCLAMENT PAS LEURS DROITS. TU VAS EN FAIRE PARTIE ?**





ASBE FORMATION

 **CHEZ ASBE, ON A TOUT PRÉVU
POUR T'AIDER À LES UTILISER
INTELLIGEMMENT :**

 Des formations 100 % à distance,
accessibles et concrètes !





ASBE FORMATION



ENVOIE NOUS UN MESSAGE
PRIVÉ.

ON VÉRIFIE ENSEMBLE TES
DROITS. ON TE PROPOSE CE QUI
TE CORRESPOND. ET TU REPARS
AVEC UNE VRAIE STRATÉGIE PRO.



TU AS LES DROITS. TU AS LE
PROJET.
CE QU'IL TE MANQUE ? FAIRE LE
PREMIER PAS.





ASBE FORMATION

 **SI TU ES ÉLEVEUR, ET
QUE TU COTISES À LA
MSA, CETTE INFO PEUT
CHANGER LA SUITE DE
TA CARRIÈRE.**





ASBE FORMATION

🐾 Des formations 100 % à distance, accessibles et concrètes :

🎓 Stratégie commerciale & communication (pour booster tes ventes)

🎓 Création d'entreprise canine/féline (pour lancer ton activité sur de bonnes bases)

🎓 Sélection, génétique, consanguinité (pour élever mieux, avec méthode et conscience)

🎓 Amélioration de la qualité d'un élevage (pour faire un vrai bond pro)



Et surtout : on t'accompagne pour ton dossier de financement. Tu n'es pas seule(e).



Du côté comportementaliste :

Idées reçues

2^{ème} partie :

Le chat craint l'eau :

La plupart des chats n'ont pas peur de l'eau, voir même ils aiment ça. Les chats dans la nature pêchent, le chat du Lac de Van, par exemple, plonge et va pêcher régulièrement ! Bien sûr un chat n'aime pas être contraint de faire ce qu'on lui impose. Si on le prend pour le plonger dans un bain moussant, il peut se retourner. Ce qui ne l'empêchera pas quelques minutes plus tard de venir récupérer les gouttes qui tombent de la pomme de douche ! Certains pensent qu'un petit jet d'eau quand le chat fait des bêtises peut l'éduquer : cela ne fait que traumatiser le chat, si quand vous faites une erreur on vous jette un verre d'eau à la figure, vous ne l'appréciez pas, mais cela ne vous empêcherait pas d'aller à la piscine ensuite ! Le chat ne craint pas l'eau, le chat n'aime pas être contraint ou humilié, comme nous.

Les moustaches coupées ne repoussent jamais :

Les moustaches, appelées vibrisses, servent à plusieurs choses chez le chat : mesurer un passage. En effet les vibrisses représentent la largeur totale du chat, elles servent de « gabarit ». Mais elles perçoivent aussi les vibrations de loin, le moindre mouvement est perçu, et le chat connaît le déplacement de ses proies même sans visibilité. Une chatte coupera les moustaches de ses chatons pour éviter qu'ils ne partent trop loin du nid familial. Si on les coupe, elles repousseront, mais en attendant le chat peut hésiter à passer un obstacle, et sera un peu « pataud ». Il peut aussi se cogner et sembler craintif, ne sentant pas arriver un jouet par exemple. Il ne faut pas les couper, mais elles peuvent tomber seules, et repousser, dans ce cas elles ne tombent pas toutes ensemble, ce qui ne handicape pas le chat !

Un chat qui passe sa patte derrière l'oreille annonce la pluie :

Il pleut donc tous les jours ! Le chat fait sa toilette tous les jours voir plusieurs fois par jour, il en va de sa survie dans son instinct, retirer les odeurs corporelles empêche le prédateur de trouver le chat ! Quand le temps est pluvieux, le taux d'humidité dans l'air est plus élevé, et le chat sèche son poil, en retirant les gouttelettes déposées par l'air. Il fera donc plus sa toilette, mais pas seulement derrière l'oreille. Notre chat n'est pas pour autant un employé de Météo France !

Le chat doit boire du lait :

Cette croyance-là est l'une des plus anciennes et des plus ancrées dans nos idées reçues. Le chat ne digère pas le lait de vache, il ne digère que le lait de chatte ou de chèvre, et une fois adulte, il n'en n'a plus vraiment besoin, cela peut juste être utile pendant sa croissance pour les os, c'est une des raisons pour lesquelles les croquettes chatons contiennent du lait. Une fois adulte, si on veut faire plaisir à son chat avec du lait, mieux vaut éviter de lui verser une écuelle de notre brique de lait, même coupée avec de l'eau, cela lui provoquera des diarrhées dans le meilleur des cas et peut aller jusqu'à le tuer. Mieux vaut donner un peu de fromage blanc ou de fromage fondu, occasionnellement. Mais ne perdons pas de vue que c'est plus pour notre plaisir que le sien. Si vous trouvez un jeune chaton non sevré alimentaires, lui donner du lait de vache revient à le tuer à coup sûr.

Je suis allergique aux poils du chat :

Faux, d'ailleurs si vous avez l'occasion de croiser un chat sans poils, un sphynx, vous éternuerez de la même façon voir plus encore. L'allergène se trouve dans la salive du chat, c'est un mode de défense, si un prédateur attrape le chat, l'allergène le fera éternuer le chat pourra s'échapper... En faisant sa toilette, le chat répand l'allergène sur son poil, quand le poil tombe il est toujours recouvert de la substance en question. Mais le poil par lui-même n'est pas allergisant. Sans oublier la part psychosomatique de l'allergisant, et je ne suis pas la dernière dans ce cas ! Il existe certaines races de chats, sur lesquelles les éleveurs ont sélectionné des spécimens produisant peu de cette substance, et qui quelques générations passées, ne déclenchent plus aucune allergie à présent. Aucun prétexte pour ne pas avoir de chat !

Le chat doit manger 2 fois par jour :

C'est le meilleur moyen de rendre un chat voleur et obèse : le nourrir en plusieurs fois ! Le chat n'est pas un humain qui fait 3 repas par jour, le chat n'est pas un chien qui mange une fois par jour. Le chat est un prédateur de petites proies, qu'il mange en une vingtaine de fois dans la journée. S'il manque des pauses repas, la disette s'annonce et le chat englouti tout ce qu'il trouve. Il faut laisser en libre-service et à volonté à manger au chat, il se régulera seul. Un chat dans la nature se régule sans la main de l'homme. Laissez votre chat manger quand il veut la quantité qu'il veut et autant de fois qu'il le veut. Aujourd'hui 50gr de croquettes peuvent suffire, et demain il en faudra 150gr. Vous aussi certains jours vous avez plus faim que d'autres. Le chat est un animal qui se gère seul.

Marie-Hélène Bonnet
Comportementaliste du chat

<http://www.comportement-chat.com>

A suivre ...

Comportementaliste animalier

Spécialiste du chat

Être un maître heureux, c'est avoir un chat bien dans sa peau !

En activité
depuis 2003



Offre spéciale professionnels
Le pack chatons : dans le cadre des dispositions légales sur le bien être animal, le pack chaton permet que j'intervienne auprès de vos adoptants afin d'optimiser les placements, et de vous garantir une information privilégiée et optimisée à chaque cas !

Remises spéciales pour les adhérents Birmania & Co

Pour les jeunes éleveurs : pack young farmer

Pour les passionnés du comportement : pack mordu de chats

Votre chat ne se comporte pas comme d'habitude ?

Il se lèche trop ?

Problèmes de propreté ?

Mésentente entre chats ?

Il s'arrache des poils ?

Mais aussi stress, crainte, agressivité, etc.

Marie-Hélène Bonnet, comportementaliste du chat
spécialisée en Fleurs de Bach, est à votre disposition.

Consultation par téléphone uniquement.

Du lundi au samedi inclus.

Suivi assuré.

*Intervenante devant les tribunaux
Auteure presse animalière*



Plus d'infos...

<http://www.comportement-chat.com>

N'hésitez-pas à vous renseigner !

Tél : 04 68 40 61 50

06 25 82 48 79

Laissez un msg ou sms

Marie-Hélène BONNET

8, Avenue de l'Amiral Narbonne
11120 BIZE MINERVOIS

Email : mhbonnet@gmail.com

Facebook : [comportement-chat.com](https://www.facebook.com/comportement-chat.com)

SIRET 48870584900013

Du côté abécédaire félinotechnique :



Le petit abécédaire félinotechnique

T pour **Truffe**

C'est le bout du nez du chat, la partie grenue sans poil du nez, nommée cuir du nez en langage félinotechnique et rhinarium en langage scientifique.



La truffe est un organe sensoriel basé sur le toucher et elle sert aussi de détecteur de direction du vent grâce aux récepteurs de froid dans sa peau.



La couleur de la truffe varie en fonction de celle du chat.

Elisabeth Morcel - Kreiz ar Mor Maine Coons - 09.2024





BIRMANIA & CO



WEBREED
 VOTRE LOGICIEL DE
 GESTION D'ELEVAGE & DE
 CRÉATION SITE INTERNET
www.webreed.pet



Votre boîte à outils d'éleveur
 suivez la santé, faites vos
 registres, imprimez vos
 contrats en 3 clics ...



Créez votre site web
 professionnel, optimisé pour le
 référencement, et personnalisez
 le à vos couleurs, polices ...



Apparaissez dans notre
 annuaire d'éleveurs avec des
 annonces (bientôt de retour)
 respectant la législation.

-50%

sur votre première année
 d'abonnement Webreed en
 tant qu'adhérent du club



WEBREED

Webreed est un logiciel de gestion d'élevage et logiciel de création de site internet pour les éleveurs canins et félins. C'est le développement informatique au service de l'élevage canin et félin.

Parmi les nombreuses qualités qu'on peut attribuer à Webreed, l'accessibilité immédiate de l'outil, à portée de main dans votre poche sur votre téléphone disposant d'une connexion internet, nous paraît être très importante.

Vous suivez vos animaux en balade, en expo, en mise bas, chez le vétérinaire ... et dans toutes ces situations, Webreed est là pour vous aider à tout enregistrer.

On sait de quoi on parle, chers confrères et consœurs, on est nous aussi éleveurs !

Créez votre compte ici : <https://breeder.webreed.pet/fr/register>

Si vous avez besoin d'échanger, appelez Julie ou visitez notre site web (tel et mail en bio). Nos formules sont adaptées aux grosses comme aux petites structures, il y a même une formule gratuite pour 0€ par mois !

Du côté poème :

NOSTALGIE

*Le temps passe, tournois,
Un air de nostalgie
Qui me remplit d'émotions,
S'est ancré dans ma vie.*

*Ils font gonfler mon cœur
Une fleur ou un livre,
Bien peu fait mon bonheur
Pour ce que j'ai à vivre.*

*J'ai eu des ambitions
Dans mes jeunes années,
J'ai eu quelques passions
Dont les fleurs ont fané.*

*J'avais rêvé d'Amour
Et de prince charmant,
Je n'ai eu pour « toujours »
Que feux de paille ardents.*

*Le constat est amer
Et la chute est cruelle,
Par un effet pervers,
Me mis brûlé les ailes.*

Le regret est cuisant
Quand on y songe un peu,
Je n'ai trouvé d'amant
Qui m'ait dit « je te veux ».

Ai-je pêché d'orgueil
En rêvant d'amour tendre ?
Doir-je en porter le deuil ?
Qu'ils aillent se faire pendre !

J'ai la dent acérée
Ainsi qu'une panthère,
Pour ceux qui m'ont blée,
Me laissant bien amère !

Seul mon premier amour
M'a laissée pour le compte
En m'infligeant un jour
La pire de mes hontes ;

Aucun autre après lui
N'a su me satisfaire
Et c'est moi qui ai fui
Pour mon bien salubre.

J'ai cherché le bonheur
Toute ma vie durant,
N'ai trouvé que des pleurs
Ou de piètres amants.

J'en arrive à la fin,
Lanée de cette quête,
Le temps est anassin
Et nourrit la tempête !

Que donc me reste-t-il
A l'orée de demain

A part un long exil,
Du sel au creux des mains,
Quelques amis fidèles,
Mes chats, mon oxygène,
Ma fille qui m'appelle,
Les heures qui s'égrènent ?

Le temps passe, sournois,
Un air de nostalgie
Qui me remplit d'émotions
S'est ancré dans ma vie.

Clo (21 juillet 2017)

Instants suspendus

Poésie

Après le premier recueil (Au Fil des ans) qui, partant de l'adolescence, traversait la vie de l'auteur en plongeant dans l'enfer de la dépression, elle a continué sa route physiquement et moralement, avec la maturité sont venues la sagesse, la douceur et le lâcher prise, sans lui enlever le goût de la vie ! Elle sait encore souffrir, rire et s'émerveiller, se rebiffer aussi et à toujours en elle, dans un coin de sa tête cette part d'enfance qui ne l'a jamais quittée. Ce sont donc des textes plus matures qui lui viennent au bout du stylo. Mais elle est avant tout vivante et ses textes sont son reflet le plus fidèle.

Claudine Bertrane

Née en décembre 1944 en France elle a vécu avec ses parents au Cameroun, sa mère enseignante et surtout son père, lui ont inculqué l'amour de la vie, elle est rentrée en France finir ses études de Lettres Classiques. Elle a fini par entrer à l'Education Nationale, où elle a fait carrière et dont elle est retraitée. Elle transcrit toujours ses émotions sur le papier et touche le cœur de ses amis, à sa mise à la retraite elle s'est engagée dans l'élevage des Chats Sacrés de Birmanie.



Claudine Bertrane

Instants suspendus

E



mademoiselle
FIFI

Portez votre chat
sur votre cœur



De superbes broches à l'effigie de votre chat
Fabriquées avec soin à la main
Réalisées avec des matériaux de qualité

Pour plus de renseignements et pour passer commande,
rendez-vous sur Instagram

 **Mllefifi_broches_portraits**

Demande de diplôme directement sur notre site avec envoi pièces jointes et photo de votre chat <https://birmania-and-co.com/lassociation/demande-de-diplome/>

DIPLOME

Titre **Grand Champion International**
 Chat **XXX de XXX**

N° de pedigree **LOOF 2022.00001** Sexe **Femelle**
 Race & Couleur **Sacré de Birmanie Chocolat Tortie Silver Tabby Point**
 Date de naissance **01.01.2022**
 Identification **250 268 000 000 000** Propriétaire **Mme XXX**

Date	Exposition	Club	Juge
01.01.2022	Paris (75)	Birmania and co	Mr XXXXXXXXXXXX
01.01.2022	Paris (75)	Birmania and co	Mr XXXXXXXXXXXX
01.01.2022	Paris (75)	Birmania and co	Mr XXXXXXXXXXXX
01.01.2022	Paris (75)	Birmania and co	Mr XXXXXXXXXXXX
01.01.2022	Paris (75)	Birmania and co	Mr XXXXXXXXXXXX

Signatures

Birmania & Co
 Le Bois de l'Épot
 18360 St Vite

Président du club **LOOF** Association Loi 1901 n° 20060022 1568 BIRMANIA & CO

Possibilité de commander vos cocardes et un cadeau dans chaque enveloppe

BIRMANIA & CO

COCARDES DE TITRES

VOTRE COCARDE DE TITRE EN MÊME TEMPS QUE VOTRE DIPLOME
 EN EXCLUSIVITÉ POUR BIRMANIA&CO

TARIF ADHÉRENT 13€
TARIF NON ADHÉRENT 15€

COMMANDEZ DIRECTEMENT VIA LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE TITRE
 NOMBREUX DESIGNS RÉGULIÈREMENT RENOUVELÉS
 COMMANDE PERSONNALISÉE POSSIBLE

1€ reversé à Birmania&Co
 1€ reversé à l'association «Et Pourquoi pas Nous»

Best in Show
 Créateur de rosettes de concours
 Retrouvez nous sur [Facebook icon] [Instagram icon]

Commandez dès maintenant vos

Cocardes personnalisées

Choisissez parmi notre offre de modèles, sélectionnez vos couleurs, et on s'occupe du reste !



Modèles originaux

C'est simple, vous ne les verrez nulle part ailleurs, nous les avons créés !



Personnalisation unique

Votre logo au centre du flot, des inscriptions de ruban personnalisés, tout est adaptable.

BLANC	PERLE	ARGENT	ACIER	NOIR	IVOIRE	PECHE
PETALE	ROSEBUD	BLUSH	ROSEBON	VOILE ROSE	PRAMMOR	PASTELQUE
FUSCHIA	ORANGE	ROUGE	VERMOREL	LILO DE VIN	PLUM	ROSEBON
GLYCINE	JAMINIVIS	SAPHIRE	HYPERBA	ROYAL	PEACOCK	CIEL
TURQUOISE	LAGON	VERT DE GRAS	BARY BLUE	SAPIN	TOURNAISON	POMME
ANIS	CITRON VERT	ROSEBON	HARRON BLANC	OR	NAPLES	TOURNAISON

Large choix de couleurs

Et encore des centaines de motifs pour illustrer le thème de votre exposition, votre race ou vos envies !



Des champions ravis !

Chaque flot permettra aux propriétaires de se souvenir avec plaisir de votre évènement.



DEPUIS 2009

LE CHAT

PARCE QUE

- un poil hydraté fait moins de noeuds,
- une peau saine produit davantage de fourrure,
- chaque chat a des besoins différents



Nous vous accompagnons et nous vous conseillons

WWW.GROOM-ATTITUDE.COM





FÉLINS MALINS

ANIMALERIE EN LIGNE POUR CHATS



28 Rue Toulouse Lautrec
57365 ENNERY



contactfelinsmalins@gmail.com

Facebook



Site Internet



www.leonardo-catfood.com

